

# le rac-info

## VOTRE BULLETIN EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL

Année 2006, mois de septembre

Bulletin n°09

### Notification des données

Les présentes données correspondent à la période allant du 04 septembre 2006 au 01 octobre 2006 (S36 à S39).

Au cours du mois de septembre, le taux de complétude des notifications était de 100% pour toutes les Directions Régionales de la Santé (DRS) du pays

### Méningite

**Seize (16)** cas non suivis de décès ont été notifiés de la S36 à la S39 sur l'étendue du territoire nationale.

Ces cas se répartissent comme suit :

- **Région de Sikasso : 1 cas** à Mougoula dans l'Aire sanitaire de Lobougoula, cercle de Sikasso a la S39.
- **Région de Koulikoro : 1 cas** à Fana (Aire sanitaire de Nangola) dans le cercle de Dioila a la S36.
- **District de Bamako : 14 cas** dont : 4 cas en Commune II, 2 cas en Commune V, 3

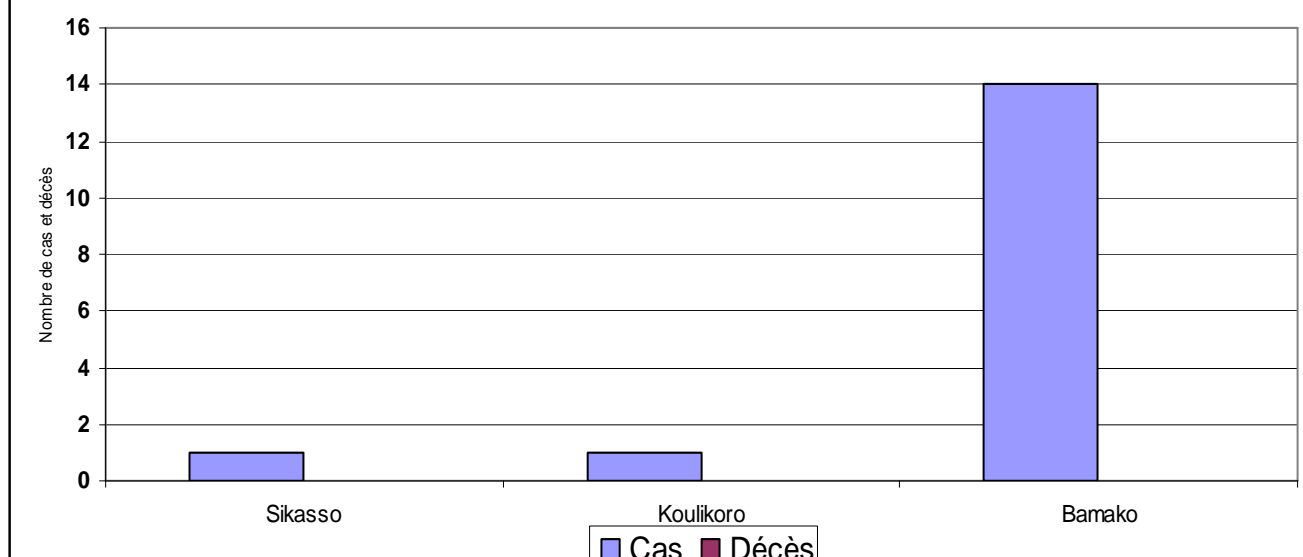
cas en Commune VI, 2 en Commune I, 3 en Commune IV.

Au total 41 LCR sont parvenus à L'INRSP et 10 se sont révélés positifs ; soit un taux de positivité de 24,39 %.

Les espèces en cause étaient :

- Le pneumocoque (6).
- Le Hib (4).

## Répartition des cas suspects de MCS, septembre 2006.



## Fièvre jaune

**Quatre (4)** cas suspects de Fièvre jaune ont été enregistrés à de la S36 a la S39 dont :

- Un à Youwarou (Commune de Youwarou, cercle de Youwarou, Région de Mopti) au cours de la S36.
- Un à Sokoura dans la commune de Sokoura, cercle de Bankass, Région de Mopti au cours de la S37.
- Un à Diakaba, dans la commune de Diokéli, cercle de Bafoulabé, Région de Kayes au cours S38.
- Et un cas à Gourma-Rharous ville, région de Tombouctou au cours S39.

Les prélèvements de sang ont été faits et les résultats se sont révélés négatifs.

## Coqueluche

Aucun cas suspect de Coqueluche n'a été notifié au cours du mois de septembre sur l'ensemble du territoire national.

## Tétanos Maternel et Néonatal

**Deux (2) cas suivi décès de TNN** ont été notifiés dont 1 cas à Sita Flah (Commune de Bafoulabé, Cercle de Bafoulabé, Région de Kayes) S36 et 1 cas à Daoudabougou dans la commune V au cours de la S38.

## Diarrhée sanguinolente

Aucun cas suspect de Diarrhée rouge n'a été notifié au cours du mois de septembre sur l'ensemble du territoire national.

## Paludisme

Au cours du mois de septembre, **4385 cas de paludisme** ont été enregistrés dans les régions du nord du pays :

- Région de Kidal : 332 cas.
- La Région de Tombouctou a enregistré 2131 cas.
- La Région de Gao a notifié 1922 cas.

## Paralysie Flasque Aiguë (PFA)

Huit (8) cas de PFA non suivis de décès ont été enregistrés de la S36 à la S39:

- **Kayes** : 1 cas à Sido-Kodo (Commune de Mahina) dans le Cercle de Bafoulabé à la S37.
- **Sikasso** : 5 cas dont :
  - 2 cas dont 1 cas à Débélen, dans l'Aire sanitaire de Débélen et 1 cas à Tora-Coro, dans l'Aire sanitaire de Tora-Coro (cercle de Bougouni) S37.
  - 1 cas à Massala dans l'Aire sanitaire de Kébila (cercle de Kolondiéba) S37.
- 1 cas à Bougouni ville, Cercle de Bougouni S38
- 1 cas à Boura dans le cercle de Yorosso, région de Sikasso S39.
- **Ségou** : 1 cas à Pélégana dans la ville de Ségou, cercle de Ségou. S37
- **Mopti** : 1 cas à Sineya (Aire de Doundèye) dans le Cercle de Bankass S38.

Tous les cas ont été prélevés et envoyés à l'Institut Pasteur d'Abidjan. Les résultats se sont révélés négatifs.

## Rougeole

Aucun cas suspect de Rougeole n'a été notifié au cours du mois de septembre sur l'ensemble du territoire national.

**Tableau 1 : Cas suspects de rougeole par semaine et par régions de la S36 à la S39.**

Semaines Régions	S36		S37		S38		S39		Total	
	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés
<b>Mopti</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	00	00
<b>Bamako</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	00	00
<b>Ségou</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	00	00
<b>Sikasso</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	00	00
<b>Tombouctou</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	00	00
<b>Koulikoro</b>	0	0	00	00	0	0	0	0	00	00
<b>Gao</b>	0	0	00	00	00	00	0	0	00	00
<b>TOTAL</b>	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00

## ACTUALITES

### INONDATIONS

Suite aux inondations survenues dans la nuit du 23 au 24 Septembre 2006 dans le Secteur de

Bougoudani du Quartier Lafiabougou, Commune IV du District de Bamako, une équipe de la

Direction Nationale de la Santé (DNS) s'est rendue sur le terrain pour évaluer les risques sanitaires causés par le sinistre et les dispositions mises en place pour les endiguer.

Les conséquences visibles des inondations survenues notées par l'équipe d'évaluation :

L'aggravation du niveau de pollution des puits avec l'arrivée massive des eaux de ruissellement (issues des inondations) dans les puits et les latrines remplies au raz de bol et accentuant les risques toujours présents d'apparition des maladies liées à l'eau et l'insalubrité du milieu ;

L'accentuation de l'humidité dans les concessions des zones concernées ;

La destruction de 14 maisons où vivaient 18 ménages ;

Des dégâts matériels dans 22 ménages ;

On ne déplore aucune blessure et aucune perte de vie humaine.

Dans le souci de prévenir les maladies liées à l'eau et de l'insalubrité du milieu causées par les inondations, les recommandations suivantes ont été faites:

Traiter des points d'eau et désinfecter des latrines ;

Désinfecter toute eau provenant des puits et utilisée pour des besoins domestiques (lessive et vaisselle) ;

Utiliser exclusivement l'eau des bornes fontaine comme eau de boisson et pour des besoins culinaires.

Jeter tous les aliments (y compris les aliments emballés) qui ont été contaminés par l'eau d'inondation ;

Jeter les poissons, les viandes, les volailles et les fruits et légumes frais qui ont été en contact avec les eaux d'inondation et de même, les aliments contenus dans des bocaux ou des bouteilles de verre ou de plastique peuvent se révéler insalubres ;

Jeter les aliments mis en conserve à la maison dans des contenants de verre qui sont venus en contact avec l'eau d'inondation ;

Nettoyer et désinfecter tout le matériel, les surfaces et l'équipement utilisé dans les différents processus culinaires et les laisser sécher à l'air libre.

### **Directeur de publication**

**Dr Mamadou S. Traoré, Directeur National de la Santé.**

### **Comité de rédaction**

#### **Les Docteurs :**

**Sory Ibrahima BAMBA** : Chef de la Division Prévention et lutte contre la Maladie

**Kandioura Touré** : Chef de la Section Surveillance Epidémiologique

**Mahamadou F. Maiga** : Chargé des Urgences et Catastrophes (Section Surveillance Epidémiologique)

**Lassana Keita** : Point focal PFA (Section Surveillance Epidémiologique)

**Naouman Sylla** : Section Surveillance Epidémiologique

**Massambou Sacko** : OMS-Mali

**Petit Jean Zerbo** : Chef du Projet PASEi 2 Mali

**Amadou. B. Kouyaté** : Médecin d'appui (Section Surveillance Epidémiologique)

**M. Noukonmory Keita** : Gestionnaire des données (Section Surveillance Epidémiologique)

**Mme Dembélé Oumou Coulibaly** : Gestionnaire des données (Section Surveillance Epidémiologique)

**M. Abdoulaye Kamaté** : Opérateur RAC

